

Concours d'accès en 2^{ème} année Programme Grande Ecole Session de Septembre 2012 Epreuve de Comptabilité Générale Durée : 1 heure 30

Partie I: Répondez en cochant la réponse juste ou en remplissant la case indiquée. (14 points) Q1- Afin de poursuivre sa politique de développement sans aggraver ses problèmes de trésorerie la société « FACILE SA » a acquis en leasing le 23 février 2011, une ligne de production (clé en main) suivant les modalités ciaprès Prix d'acquisition (HT) : 1.550.000 dirhams. Quel est le montant de la dotation aux amortissements que doit comptabiliser la société « FACILE SA » au titre de l'exercice 2011, sachant que la durée d'utilisation prévisionnelle est de 5 ans (linéaire) : 258.333 dhs; 284.1667 dhs; Aucun des montants proposés Q2- On désigne par Compte de Produits et Charges : L'Etat financier de synthèse récapitulant les charges et les produits intervenus dans la formation du résultat net de l'exercice et mettant en évidence des soldes significatifs de gestion; Le Système d'organisation et de traitement de l'information permettant l'établissement des états financiers de synthèse en conformité avec les dispositions du droit comptable et distinguant les charges et les produits; L'Etat financier de synthèse des comptes consolidés, qui reprend les charges et produits des entreprises intégrées globalement, ainsi que ceux des entreprises relevant de l'intégration proportionnelle, au prorata des droits détenus.

Q3- Un bien n'ayant pas de substance physique est :

Į	One inimobilisation en non valet
	Une immobilisation incorporelle
	Une immobilisation corporelle

Q4- Les comptes des titres acquis dans un but stratégique sont : Titres de participation		
☐ Titres immobilisés☐ Titres et Valeurs de placement		
Q5- Répondez par vrai ou Faux aux affirmations suivantes :		
Affirmations	Vrai	Faux
Le fonds commercial et le fonds de commerce sont des notions identiques		
Les écarts de conversion actif sont des écarts défavorables		
Le poste « Impôts et Taxes » inclut l'IS et La TVA		
Les subventions accordées à l'entreprise constituent des charges pour elle		
Le CPC représente le patrimoine de l'entreprise pour un exercice comptable		
L'amortissement est la constatation comptable d'une dépréciation d'un bien d'une manière irréversible		
Q6- Cocher la bonne réponse : ☐ Les factures de ventes sont conservées pendant 10 an commercial) ☐ Les factures de ventes sont détruites après enregistrement compt ☐ La conservation des factures de vente est facultative Q7- Règlement à terme échu, le 01/04/2011, des intérêts annuels d'entre de la conservation des factures de vente est facultative	table	
de 20.000 DH conclu au taux de 12% HT, le 01/04/20010 pour ur 4 ans (remboursable le 31/03/2010). Quel est le montant d courus non échus à payer ? 1 800 2 400 600	ne duré	e de
Q8- Loyer annuel pour la période du 01/10/2011 au 30/09/201 01/10/2011 pour un montant de 48 000 DH. Calculer le loye d'avance ? ☐ 36000 ☐ 12000 ☐ 44000		
Q9- Un gain reportée à l'année suivante c'est un : un report à nouveau (SD) un report à nouveau (SC) un résultat net en instance d'affectation		
Q10- Une réduction accordée pour non respect du délai de livraison Un rabais Une remise	est:	

☐ Charge à payer☐ Charge constatée d'avance☐ Charge à répartir sur plusieurs exercices	
Q12- Le 01/01/N, achat d'un camion pour un montant de 240.000 DH TTC payer hauteur de 9.500 DH par espèces, le reste par chèque bancaire. camion est cédé le 30 juin N pour un prix de 195.000 DH par intégralement par chèque bancaire. La durée d'amortissement camion est de 5 ans, sa valeur nette d'amortissement sera de :	Ce ayé

Q13- Etat des créances douteuses au 31/12/N : (Taux de TVA : 20%)

clients	Créances TTC	Encaissements N	Inventaire N-1	Encaissements N	Inventaire N
A	24 000	6000	Perte probable 20%		Totalement Insolvable
В	72 000			24 000	Encaissement Probable 60%
С	48 000			12 000	Totalement Insolvable

Remplir le tableau selon la situation de chaque client au 31/12/N?

Noms	Pertes Certaines	Dotations de l'exercice N	Reprises de l'exercice N
Α			
В			
С			

Q14- Etat des titres en portefeuille :

A l'inventaire au 31/12/N, l'entreprise Istiqbal vous présente l'extrait de sa balance relatif aux titres :

L'état des titres à la date de clôture de l'exercice se présente comme suit :

Nature	Nature Acquisi		Cours au	Cessions	au 31/12/N
	Quantité	PU	N-1	Quantité	PU
<u>TP :</u>					
<u>TP :</u> - X	250	230	210	150	215
- Y	150	498	498	30	500
TVP:					
- A	45	110	105	15	150
- B	30	115	110	30	120

- C	20	100	105	10	95

Remplir le tableau selon la situation de chaque titre au 31/12/N?

Titres	Dotations	Reprises
TPX		
TPY		
TVP A		
TVP B		
TVP C		

Q15- Soit une entreprise créée le 01/07/2005 qui vous donne quelques informations sur sa situation avant inventaire au 31/12/2011 :

La situation du compte matériel et outillage se présente comme suit :

Comptes	SD	SC
Mat et out	950 000	
Amort du mat et out		336 250

Le compte Matériel et outillage se compose de trois machines :

- M1 acquise à la création pour 250.000dhs HT et amortissable sur 10 ans
- M2 acquise un an après M1, amortissable sur 8 ans
- M3 acquise le 01/07/2010 à 400 000 dh HT,

Les trois machines sont amortissables selon le système linéaire. En outre au 30/09/2011, M2 est cédée à 50 000 dh par chèque, le comptable n'a passé aucune écriture suite à cette cession

	Rép a	Rép b	Rép c
Question 1 : Quelle est la valeur d'origine de M2 ?	300 000	250 000	200 000
Question 2 : Quelle est le taux d'amortissement de	10%	12 ,5%	15%
la machine M3 ?			
Question 3: quelle est la valeur de la dotation	18750	45 000	25 000
d'amortissement de l'année 2011 pour M1 ?			
Question 4: quelle est la valeur de la dotation	60 000	45 000	30 000
d'amortissement de l'année 2011 pour M3 ?			
Question 5 : pour la régularisation de la cession de	196 875	206 250	300 000
M2, de combien faut-il débiter le compte			
Amortissement du mat et out ?			
Question 6 : pour la régularisation de la cession de	159 375	140 625	300 000
M2, de combien faut-il créditer le compte 2332 Mat			
et Out?			

Partie II - Exercice : (6 points)

L'entreprise «HABIBA» est spécialisée dans la commercialisation de vêtements pour enfants. Durant les mois de Mars et Avril, elle a effectué les opérations suivantes :

02/03: Achat de marchandises au fournisseur AMAL, MB: 95.000, Remise: 2%, Escompte: 3%, TVA: 20%, transport: 300 Dhs, TVA/Port: 14%. La facture n°00114 est réglée au fournisseur AMAL comme suit:

- tiré la LC n° 13 à échéance le 15/04 et d'un montant de 50.000 Dhs,
- Endossé la LC n° 81 à échéance le 15/03 et d'un montant de 70.000 Dhs,
- Le reste est payé par virement bancaire n° 0019.

05/03 : Vente de marchandises au client HANANE, MB : 75.000 Dhs, Remise : 3%, Escompte : 3%, TVA : 20%, port : 350 Dhs, assuré par les propres moyens de l'entreprise. HANANE règle la facture n°00212 comme suit :

- Souscription de deux effets de montant égal, l'effet N° 10 à échéance le 15/04 et l'effet n° 11 à échéance le 25/04,
- Le reste d'un montant de 2.037,2 Dhs est reçu par chèque bancaire n°525.

07/03: L'entreprise remet :

- L'effet n° 11 à la banque pour escompte,
- La LC n° 22 d'un montant de 8.000 Dhs et à échéance le 08/03 à la banque pour encaissement.

09/03 : Reçu le bordereau d'escompte de la banque pour l'effet n° 11 comprenant les éléments suivants : taux d'escompte : 12%, commission : 20 Dhs, TVA : 7%.

13/03: Reçu l'avis de crédit de la banque nous informant que la LC n° 22 a été encaissée et qu'elle a prélevé 20 Dhs de commission, TVA : 7%.

15/03 : Le fournisseur AMAL nous informe que la LC n° 81 est retournée impayée, commission : 15 Dhs, TVA : 7%.

<u>Travail à faire</u>: Enregistrer au journal de l'entreprise « HABIBI » les opérations du mois de Mars et Avril.